

# EFFETS

## Expérimenter, former au télétravail, estimer les flux évités, les effets sur la mobilité et les niveaux d'émission de GES

- Partenaires : Université de Franche-Comté (laboratoires ThéMA et Chrono-Environnement), CETE Nord-Picardie, SEM Numérica, Flexineo, Idaho
- 11/2010, 42 mois (33+9)
- Labélisé par le Pôle Véhicules du Futur
- Budget du projet : 304.000€
- Financement à hauteur de 160.000€ par le MEDDE-DGITM

### ► RÉSUMÉ

Le projet EFFETS vise à estimer l'impact du télétravail sur les déplacements et les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre.

La recherche apporte des éléments utiles à la décision publique tout en répondant aux besoins des entreprises et des employés en analysant les effets attendus sur les territoires : gains environnementaux (émissions de GES), économiques (congestion) et sociaux (stress, fatigue, accès à l'emploi).

### PROBLÉMATIQUE – METHODOLOGIE

Dans un contexte de volonté de réduction des émissions de GES, le domaine des transports apparaît comme un levier majeur : le transport routier est à l'origine de 25% du total des émissions équivalent CO2 de la France, dont 60% par les voitures particulières.

Face à ce constat, le travail à distance peut représenter une alternative au fait de se déplacer physiquement. Avec un potentiel estimé à 30% des actifs à l'horizon 2030, le télétravail pourrait permettre d'atteindre des objectifs environnementaux (réduction des émissions de GES), économiques (gains de temps) et sociaux (accès à l'emploi).

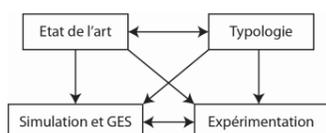
L'objectif du projet est de proposer une méthodologie, reproductible, permettant d'estimer les effets attendus lors de la mise en œuvre du télétravail sur un territoire donné.

**Phase 1 : Etat de l'art** : prendre la mesure des recherches et des études réalisées, identifier les différents acteurs, les pratiques existantes et les usages liés à la mobilité dans le cadre du télétravail.

**Phase 2 : Typologie** : établir un modèle d'estimation du potentiel de télétravailleurs et identifier les métiers et les différentes situations professionnelles concernées par ce mode d'organisation.

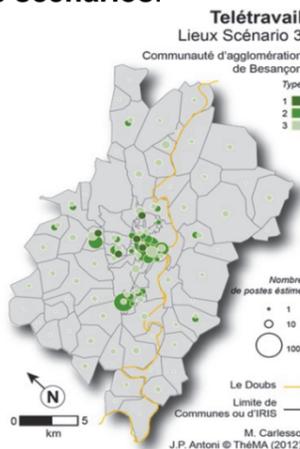
**Phase 3 : Simulation et émissions de GES** : calcul des déplacements opérationnel et théorique, affectation sur les réseaux routiers et estimation des émissions de GES générés par ces flux.

**Phase 4 : Expérimentation** avec des entreprises pilotes via des questionnaires réguliers sur l'évolution de différents indicateurs : le degré de satisfaction, les attentes et les inquiétudes ou le ressenti.

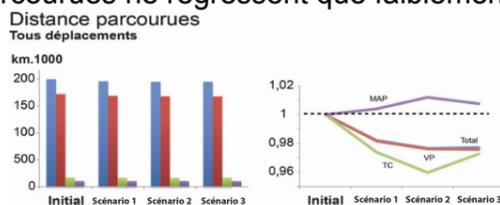


### RÉSULTATS – AVANCÉES

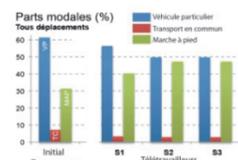
**Absence de culture publique et privée du travail à distance** : le télétravail en France se limite à des formes ponctuelles et demeure restreint à des situations individuelles, en majorité dans des entreprises de plus de 250 salariés. Plusieurs taux de télétravailleurs ont été implémentés dans les simulations puis, couplés à différents tiers-lieux potentiels de télétravail, ont permis de **construire différents scénarios**.



Les simulations théoriques produisent des résultats contrastés : les distances totales parcourues ne régressent que faiblement :

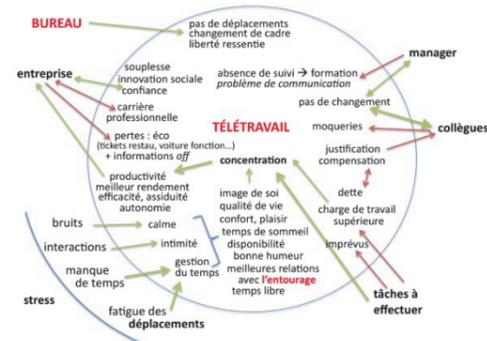


Mais la mise en place du télétravail s'accompagne d'une **modification des comportements de mobilité** au profit de la marche pour les télétravailleurs :



La phase d'expérimentation montre que la « compétence au télétravail » implique diverses qualités : **rigueur, assiduité, concentration, autonomie, confiance entre les employés et l'entreprise, capacité d'organisation et de gestion...** Les télétravailleurs ressentent tous une

augmentation de leur productivité, qualitativement et quantitativement, leur concentration étant considérablement plus grande que sur leur lieu de travail. **La plupart des gens n'ont pas ressenti d'isolement**, le temps de télétravail étant limité à un jour par semaine.



### DÉBOUCHÉS – PERSPECTIVES

Le télétravail doit non seulement être pris comme un élément au sein d'un panel de solutions éco-mobiles visant à atteindre les objectifs de durabilité des territoires, mais son champs est plus vaste et les implications pour les territoires sont transverses : organisation familiale, implication des individus dans la vie locale, lissage des déplacements dans la semaine et le week-end, etc... En conséquence, chaque collectivité peut avoir un intérêt et un rôle à jouer dans la mise en place du télétravail et le développement d'un réseau de lieux à cet effet. La région ou le département, en fonction des territoires, semblent les plus à même de planifier le télétravail : c'est à cette échelle que les déplacements domicile-travail justifiant le passage au télétravail sont les plus nombreux. Cette « autorité organisatrice du télétravail » pourrait établir un schéma régional ou départemental à partir des données sur les zones d'habitat, les zones d'emplois et les déplacements, et cibler ainsi des territoires où les actions sont les plus nécessaires.